

JEUNE AFRIQUE

Toute l'actualité africaine en continu

LAC TCHAD

Le Lac Tchad, un projet qui prend l'eau

21/09/2009 à 12:57 Par Georges Dougueli

Comment sauver le lac Tchad de l'assèchement qui menace la survie de près de 30 millions de riverains? Les pays concernés avaient trouvé une idée géniale... en théorie. Réunis dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la République centrafricaine et le Tchad avaient imaginé de creuser un canal de 1 350 km destiné à dévier une partie du cours de l'Oubangui – un affluent du fleuve Congo – pour alimenter le lac Tchad.

Hélas, le sort semble s'acharner sur ce projet. Le cours d'eau pourvoyeur subit lui-même des étiages qualifiés de « sévères » par Benjamin Ndala, le secrétaire général de la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), une organisation chargée par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac) de défendre les intérêts des pays « donneurs ».

La baisse du niveau des eaux a réduit la navigabilité de l'Oubangui à 145 jours en moyenne par an. Conséquence des guerres qui ont ravagé les deux Congos et la République centrafricaine, les stations de mesure ont été détruites. « Les experts de la CBLT ne disposaient donc d'aucun instrument pour savoir si l'Oubangui avait encore assez d'eau pour pouvoir alimenter le lac Tchad », explique Ndala. En outre, les études de la CBLT n'auraient pas tenu compte des incidences du projet sur le barrage d'Inga, en RD Congo.

Alors que le lac Tchad a été le plus grand de la planète il y a 21 000 ans, sa superficie est passée de 25 000 km² en 1963 à 2 500 km² en 2008. En cause : l'avancée du désert, la chute de la pluviométrie et le développement de l'irrigation.

Lorsque, en 2002, le projet a été présenté aux chefs d'État de la Ceeac réunis à Malabo, en Guinée équatoriale, le spectre du désastre écologique avait paru s'éloigner. Après une session de travail à Douala, le 10 septembre dernier, les experts de la CBLT ont estimé le coût des travaux à 19,6 milliards de F CFA (29,9 millions d'euros). L'ennui, c'est que les « donneurs » ne sont pas prêts de sauter le pas. « L'accord de la RD Congo portait sur les études d'impact, non sur la faisabilité du projet lui-même », précise Ndala. Les pays du bassin du Congo ont beau disposer de l'un des plus grands bassins hydrologiques du monde, ils craignent que leurs ressources en eau douce soient loin d'être illimitées.

